

TORCY

FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

Tous en scène !



21 juin 2023 à partir de 18h30
Parvis de l'Hôtel de Ville

3	LE TERRITOIRE
4	LE PROJET
8	LA COMMUNICATION
8	LE CALENDRIER
9	LES PARTENAIRES
10	LE BUDGET PREVISIONNEL
11	L'EVALUATION

LE TERRITOIRE



La ville de Torcy est située au nord-ouest de la Seine-et-Marne, à 25 km à l'est de Paris, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Elle fait partie de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

La Ville de Torcy compte 23 352 habitants pour une superficie de 613 hectares. C'est une ville particulièrement jeune puisque 66,4 % de la population a moins de 45 ans. Les actifs ayant un emploi représentent 68 %. Les employés et professions intermédiaires sont les plus représentés.

La Ville de Torcy possède un théâtre de 457 à 699 places, l'*Espace Lino Ventura*, au cœur du quartier ancien, ainsi qu'un théâtre de 186 à 299 places, le *Petit Théâtre de l'Arche*, situé dans le quartier politique de la ville de l'Arche-Guédon. Les deux salles d'exposition du *Château des Charmettes*, dédiées aux arts plastiques et visuels, accueillent tout au long de l'année des expositions d'artistes professionnels, amateurs et émergents.

Une programmation pluridisciplinaire est proposée aux torcéens.

Ce projet « *Fête de la musique 2023 : tous en scène !* » s'inscrit dans un des objectifs du PEDT 2022/2026 qui est de maintenir, enrichir et créer des événements qui fédèrent et rassemblent.



LE PROJET

Objectifs généraux :

Favoriser les pratiques musicales amateurs.

Faire connaître aux habitants du territoire les groupes émergents locaux.

Description :

La fête de la Musique, grande manifestation populaire à l'initiative de Jack Lang en 1982, alors Ministre de la Culture, est un moment devenu traditionnel pour célébrer la musique en France.

L'objectif de cet évènement est de promouvoir la musique et de permettre aux artistes amateurs de se produire et ainsi de se faire connaître des habitants de leur territoire.

Comment mettre en lumière et favoriser les pratiques amateurs sur notre territoire ?

Le Ville de Torcy a pour objectif de permettre à tous les musiciens amateurs volontaires, de s'exprimer et de se faire connaître. Cette édition 2023 a pour but de leur permettre de se produire sur scène, dans des conditions techniques optimales.

Cet événement se veut être un moment festif et de partage, tant au niveau des musiciens que des habitants du territoire. Le partage de la même scène par les différents groupes de musique favorisera les échanges entre artistes amateurs. La variété des styles permettra de toucher un vaste public et de le sensibiliser à la richesse de leur territoire.

Un des objectifs de ce projet est aussi d'animer la ville. La manifestation débutera à 18h30 par une déambulation dans le centre ville de l'Association culturelle et carnavalesque antillaise, *KREYOL'YS*. Ce groupe fera



découvrir aux torcéens le chant, les percussions, les danses et costumes des îles.

Le parcours se terminera sur le parvis de l'Hôtel de ville où sera installé pour l'occasion une scène, éclairée et sonorisée, qui permettra aux groupes amateurs sélectionnés de se produire.

Des sets de 20 min permettront à 5 à 6 artistes, groupes ou DJs, de jouer dans des conditions techniques professionnelles.

Ce moment convivial pour la population sera agrémenté d'un lieu de restauration éphémère : une association, « Ariane », investie dans le champ sanitaire et social, prendra en charge bénévolement, le pôle boissons/restauration durant la soirée. Les recettes seront intégralement reversées à l'association.

Moyens :

La Ville de Torcy installera pour cette occasion une scène de 8 x 6 m, et fournira du matériel de sonorisation et d'éclairage.

La Municipalité mettra à disposition son équipe de régie, des intermittents et les salariés du service culturel.

Le lieu de représentation a été défini par le service municipal : parcours déambulatoire dans le centre ville, encadré par la police municipale, et scène de concert sur le parvis de la Mairie.

Un appel à candidatures sera publié via les réseaux de communication habituels de la ville et les partenaires du projet.

Le service culturel de la ville se chargera de la programmation et répartira les groupes / musiciens / chanteurs / DJs sur les plages horaires préalablement définies. Il favorisera l'éclectisme et mettra en avant la diversité des genres musicaux de la scène musicale locale.

Afin de toucher un maximum de public, un dispositif de diffusion en direct sur les réseaux sociaux de la ville permettra aux personnes ne pouvant se déplacer de participer à l'événement avec le reste de la population.

Date : Mercredi 21 juin 2023

Horaires : 18h30/23h00

Aucune participation financière ne sera demandée.

Public cible : les musiciens amateurs et amateurs de musique, torcéens ou habitants des communes voisines

Le lieu :

La déambulation du groupe *Kreyol'Ys* aura lieu au centre ville de Torcy, avec un départ Place de l'Appel du 18 juin 1940 et une arrivée le long de l'église Saint-Barthélémy. Cette boucle permettra au public d'être sur les lieux pour la prestation des artistes amateurs.



- Départ de la déambulation
- Arrivée de la déambulation
- Sens et circuit déambulatoire
- Scène

Les candidatures :

♪ Fiche de candidature

Les musiciens amateurs souhaitant se produire lors de l'événement devront s'inscrire via une fiche de candidature, disponible sur le site internet de la ville, en Mairie, et auprès des partenaires. Le document devra être accompagné d'une bande son ou vidéo.

♪ Critères de sélection

Compte-tenu du temps de représentation restreint, cinq à six groupes seront retenus pour jouer sur scène. Le jury tiendra compte de plusieurs critères :

- la qualité du travail
- la composition du groupe (nombre d'artistes, et backline nécessaire)
- la diversité des genres musicaux
- la priorité aux habitants du territoire (agglomération Paris-Vallée de la Marne)
- un dossier de candidature complet
- la date de réception du dossier de candidature (en cas de nombre accru de candidatures)

♪ Composition du jury

- L'Elu à la Culture de la Ville de Torcy
- La Responsable de l'unité culturelle
- La chargée de développement culturel
- Le régisseur principal

LA COMMUNICATION

Un appel à candidatures sera publié via les réseaux de communication habituels de la ville : gazette, site internet, réseaux sociaux, affichages dans la ville et chez les commerçants.

Une communication auprès des associations musicales locales, des Conservatoires de l'agglomération Paris-Vallée de la Marne, et des SMAC de proximité sera déployée pour informer les musiciens amateurs investis dans des structures locales, de la possibilité de se produire sur scène, dans des conditions professionnelles, le 21 juin 2023.

A l'heure où les réseaux sociaux sont très présents dans la vie des jeunes, la diffusion de l'événement en direct sur les réseaux permettra de toucher un public qui ne se sera pas déplacé.

LE CALENDRIER

Mars à mai 2023	Communication : appel à candidatures Convention avec l'association partenaire pour le pôle restauration/bar Contrat avec le groupe d'ouverture d'événement : <i>Kreyol'Ys</i> Point sécurité : prise de contact avec la police municipale Demande d'arrêté municipal pour occupation de l'espace public
Mai à juin 2023	Sélection des groupes Relation Artistes/Régisseur autour des fiches techniques Programmation du spectacle Location de matériel Communication (gazette, site, réseaux sociaux, affichages)

LES PARTENAIRES



L'Association Ariane a pour but de promouvoir des projets culturels, artistiques et sportifs en faveur des enfants hospitalisés dans les services de pédopsychiatrie. Elle est basée à Lagny sur Marne.

Les membres de l'association prendront en charge bénévolement le pôle restauration/bar le jour de l'événement. Ils seront installés dans le hall de l'Espace Lino Ventura. L'Association est en partenariat avec la ville depuis septembre 2022 : elle tient le pôle restauration/bar sur plusieurs dates de spectacle.



La Forge à Sons, située à Torcy, est un lieu composé de deux studios d'enregistrement, de l'agglomération Paris-Vallée de la Marne. C'est un lieu de production, de répétitions, mais aussi d'accompagnement artistique.

Elle sera un relais de communication entre les artistes et les organisateurs de l'événement.



Le Conservatoire à rayonnement intercommunal Michel-Slobo fait partie du réseau des 9 conservatoires de Paris-Vallée de la Marne. Il est implanté Place de l'église à Torcy, à deux pas de l'Hôtel de Ville. Il a pour vocation la sensibilisation des enfants à la pratique artistique.

Il fera aussi le lien entre les artistes amateurs et le service culturel.





A Coup D'Zik (ACDZ) est une association qui promeut l'art et la culture sous toutes ses formes (musique, photographie, danse, graffiti...)

Elle va promouvoir l'événement auprès de ses membres et accompagner les artistes amateurs qui souhaiteraient s'y produire.

LE BUDGET PREVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
TTC		TTC	
Artistique		Budget Ressources Humaines 2023	
Contrat de vente <i>Kreyol'Ys</i>	750,00 €	Ville de Torcy	3 564,34 €
Repas	0 €	Budget Culture 2023	
Défraiement	0 €	Ville de Torcy	3 889,20 €
Total Artistique	750,00 €		
Technique			
Régisseurs	2 343,76 €		
Techniciens	1 062,98 €		
Panier midi	57,60 €		
Panier soir	100,00 €		
Location scène	2 160,00€		
Agents de sécurité	547,20 €		
Maître chien	432,00 €		
Total Technique	6 703,54 €		
TOTAL DES DÉPENSES	7 453,54 €	TOTAL DES RECETTES	7 453,54 €

L'EVALUATION

Une réunion bilan sera organisée le 6 juillet 2023 afin de permettre un retour sur l'événement. Le groupe de travail, constitué des salariés du service culturel, de l'élu à la Culture de la ville et des représentants des partenaires, étudiera différents points :

- la pertinence du projet
- l'efficacité
- la qualité des partenariats
- l'impact sur la population, pour le territoire
- la pérennité de l'événement sous cette forme

Les réflexions du groupe de travail se baseront sur les critères d'évaluation suivants :

- le nombre de candidatures de musiciens amateurs reçues par le service culturel
- le nombre de contacts partenaires réalisés
- le nombre de spectateurs présents
- la recette réalisée par l'Association au pôle restauration/bar
- le nombre de vues sur les réseaux sociaux
- le nombre de demandes d'inscription au *Conservatoire*
- le nombre de créneaux réservés aux studios de *la Forge à Son*

Ces deux derniers critères d'évaluation ne pourront être pris en compte qu'à la réunion de préparation de l'événement pour l'année N+1, si celui-ci est reconduit.